

L'ACCENT ÉCRIT.

Il existe en français trois accents écrits que l'on retrouve essentiellement sur la lettre « e » :

- l'accent aigu : é
- l'accent grave : è
- l'accent circonflexe : ê

On sait que « é » est une des graphies du phonème [e], que « è » et « ê » sont des graphies possibles du phonème [ɛ], et que la lettre « e » (sans accent) est généralement donnée pour la graphie du phonème [ə]. Tout en restant valables en soi, ces correspondances graphème-phonème ne sont toutefois pas univoques. Vous savez par exemple qu'un « e » devant double consonne se prononce la plupart du temps [ɛ] sans devoir mettre un accent grave ou circonflexe sur le « e ».

Comment procéder donc, pour bien **mettre les accents** en français ?

□ 1^{ère} étape : Distinguer [ə] par rapport aux deux autres phonèmes.

La première étape consiste à bien entendre la différence entre [ə] d'une part et [e] et [ɛ] de l'autre. Autrement dit, vous devez vous demander si vous avez entendu [ə] ou quelque chose d'autre. Si votre réponse est [ə], vous ne mettez pas d'accent sur la lettre « e ».

Ex : le mot « **regard** » se prononce [RƏGAR]. Vous y avez donc bien perçu le phonème [ə] et vous ne mettez **pas d'accent** sur la lettre « e ».

Si au contraire, vous percevez, à l'écoute, quelque chose qui diffère de [ə] et qui pourrait être indifféremment [e] ou [ɛ], il faudra avant tout vous demander s'il est nécessaire ou non de mettre un accent.

□ 2^{ème} étape : Mettre ou ne pas mettre l'accent ?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'effectuer le découpage syllabique du mot afin de **voir quelle est la position de la lettre « e » DANS LA SYLLABE**.

Les règles à suivre pour effectuer le **découpage syllabique** sont les suivantes :

- une consonne commence une syllabe.
- deux consonnes doivent être divisées, **sauf** s'il s'agit des groupes :
 - ◆ **consonne + l : cl, gl, fl, pl, bl,**
 - ◆ **consonne + r : cr, tr, gr, fr, pr, br,**
 - ◆ **consonne + h : th, ch, ph.**
 - ◆ **le groupe : gn**

Ex : *gouvernement* → gou/ver/ne/ment; *université* → u/ni/ver/si/té; *piédestal* → pié/des/tal; *église* → é/gli/se; *fièvre* → fiè/vre, *personnellement* → per/son/nel/le/ment.

NB : Comme vous pouvez le remarquer, les consonnes doubles ainsi que le « s » suivi d'une autre consonne peuvent être séparés.

Ce découpage syllabique permet de voir si le « e » est **entravé**, c'est-à-dire **suivi d'une consonne dans la syllabe même**, ou **s'il est libre**, c'est-à-dire qu'il n'est suivi d'aucune consonne et qu'il **termine la syllabe**.

Si le « e » est **entravé**, vous n'avez **pas besoin de mettre l'accent**. C'est le cas par exemple dans les mots « *gouvernement* », « *université* », « *piédestal* » ou « *personnellement* ».

Si le « e » est libre, vous **devez l'accentuer, c'est-à-dire mettre l'accent**. C'est le cas de « *piédestal* », « *université* », « *église* », « *fièvre* ».

□ **3^{ème} étape : Quel accent faut-il mettre ?**

Lorsque vous êtes arrivés à la conclusion qu'il est nécessaire d'accentuer le « e », il reste à savoir si vous mettrez un accent grave ou un accent aigu. Le critère de détermination est avant tout d'ordre phonétique.

- Si le son entendu est [e], vous mettrez un accent aigu : *église, piédestal, université*
- Si le son entendu est [ɛ], vous mettrez, le plus souvent, un accent grave : *fièvre*

La distinction n'apparaît pas toujours nettement à l'oreille. Dans ce cas, vous pouvez vous aider en observant **les voyelles qui suivent le « e »** (dans la syllabe qui suit celle où il se trouve).

S'il y a une voyelle prononcée dans la syllabe qui suit le « e », vous aurez plus probablement un accent aigu. Au contraire, s'il y a un « e » muet dans cette syllabe, vous aurez plus probablement un accent grave. Les cas de figure peuvent se résumer ainsi :

accent aigu : é	accent grave : è
é + (consonne) + voyelle prononcée a, é, è, o, u, i,	è + consonne + « e » muet
<u>Ex</u> : <i>église, piédestal, réussir, poésie</i>	<u>Ex</u> : <i>fièvre, poète, matière</i>

NB : Rappelez-vous également ces quelques règles qui facilitent la détermination de l'accent à mettre :

- a) Vous ne pourrez jamais avoir un accent grave en début et en fin de mot : le « e » initial et le « e » final sont toujours accentués par un accent aigu : *été, université, éternité*.
 - b) De nombreux mots courants se terminent en « -ès » : *très, près, succès, après, accès, procès*. (ces mots correspondent souvent à des équivalents italiens se terminant en « -esso » : *processo, successo, accesso*).
 - c) La lettre « x » correspondant à deux phonèmes ([ks] ou [gz]), donc à deux consonnes qui peuvent être séparées, le « e » suivi d'un « x » ne portera jamais d'accent écrit.
- Reste le problème du choix entre l'accent grave et l'accent circonflexe pour la représentation graphique du phonème [ɛ]. En français, l'accent circonflexe rappelle l'existence d'une lettre, le plus souvent un « s », qui a disparu dans la graphie moderne. En italien au contraire, il s'est maintenu dans les mots.

Vous aurez ainsi souvent un accent circonflexe à la place d'un accent grave (pour le phonème [ɛ]) là où, dans le même mot italien, il y a aujourd'hui encore un « s ». Observez :

fenêtre → *finestra* ; *tête* → *testa* ; *fête* → *festà* ; *même* → *medesimo* ; *arrêter* → *arrestare*.

(Ceci est d'ailleurs vrai sur d'autres lettres que le « e » : *goût* → *gusto* ; *hôpital* → *ospedale*)

□ **Les accents grammaticaux.**

Vous trouverez enfin des accents sur d'autres lettres que le « e », qui n'altèrent en rien la prononciation et dont l'unique rôle est de différencier des homophones afin de bien distinguer le sens et la nature de ces mots dans une phrase :

Ex : *a* (ha) / *à* (a : préposition)
la (la) / *là* (li)
ou (o) / *où* (dove)
du (del) / *dû* (dovuto)
mur (muro) / *mûr* (maturo)
sur (sopra) / *sûr* (sicuro)
tache (macchia) / *tâche* (compito)

é è ê